

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « PAYS DE LAPALISSE »**  
**DU JEUDI 15 JANVIER 2015 TENUE EN MAIRIE DE LAPALISSE**

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE : Mme RICHARD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : M. RABOUTOT
- Commune de Bert : M. CAILLAUD
- Commune de LE BREUIL : M. LASSALLE
- Commune de DROITURIER : M. BILLAUD
- Commune de ISSERPENT : M. SALLES
- Commune de LAPALISSE : M. de CHABANNES, Mme LESME, M. EGAL, Mme MINARD de CHABANNES, M. BRUNIAU, Mme DUPERROUX, M. VALERO, Mme AUBIN, M. BOUCHET
- Commune de PERIGNY : M. VERNIN
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE : Mme WALRAET
- Commune de SAINT-ÉTIENNE-DE-VICQ : M. POTHIER
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. COLLANGES
- Commune de SAINT-PRIX : Mme L'HULLIER
- Commune de SERVILLY : M. SAULNIER

Excusés :

- M. FUMOUX pouvoir à M. EGAL (Commune de Lapalisse)
- Mme DESMARD pouvoir à Mme MINARD de CHABANNES (Commune de Lapalisse)

Absents - Excusés :

- M. PLANCHE (Commune de Billezois)
- M. HANGARD (Commune de Saint-Prix)

Intervention de Monsieur Alain EGAL (Lapalisse) sur le compte-rendu de la dernière réunion de Conseil tenue le Jeudi 04 Décembre 2014 :

Monsieur EGAL souhaite revenir sur la question N°13 « Décision Modificative N°4 aux Budgets 2014 » de la dernière séance, en indiquant que le rajout de 2 100 € sur le programme de la Maison de Santé, pour notamment réaliser la réparation de la porte d'accès à la salle de soins d'urgence, n'avait pas à être imputé à la société qui gère la Maison de Santé (SISA) ; en effet, il poursuit en disant que cette porte a été forcée de l'extérieur, et que ce dossier concerne donc l'assurance du propriétaire, à savoir la Communauté de Communes.

Par ailleurs, il informe Monsieur le Président avoir demandé une réunion de la Commission « Maison de Santé » depuis plusieurs semaines, et considère que le délai pour fixer ladite réunion est un peu long ; Monsieur le Président et Monsieur Yves COLLANGES répondent à Monsieur EGAL que cette réunion est fixée au 28 Janvier prochain, mais c'est le Comité de Pilotage de la Maison de Santé qui sera réuni.

Compte tenu de ces observations, le Conseil Communautaire adopte le compte-rendu par 22 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. EGAL – Lapalisse).

### **1/ COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT.**

Monsieur le Président a rendu compte des décisions qu'il a prises dans le cadre des délégations qui lui ont été conférées ; ces décisions sont les suivantes :

- décision d'établir une convention de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) de l'Allier pour une aide spécifique aux rythmes scolaires éducatifs (A.S.R.E.),
- décision d'organiser à l'initiative du Conseil Communautaire des Jeunes une vente de petite vaisselle de maison le Samedi 06 Décembre 2014, en partenariat avec CARREFOUR MARKET,
- décision de proposer pour les fêtes de fin d'année aux écoles primaires et maternelles du « PAYS DE LAPALISSE » un conte Jeunesse, présenté par la Compagnie ET PATATI PATATA, le Jeudi 18 Décembre 2014, au tarif de 0,50 € par élève,
- décision de céder « au plus offrant » le véhicule CITROËN SAXO de la Communauté de Communes, finalement cédé au prix de 1 010 €,
- décision de fixer les tarifs relatifs à l'animation Noël'issime du 21 au 23 Décembre 2014,
- décision d'attribuer le marché relatif à la fourniture de repas en liaison froide pour les accueils collectifs de mineurs à la société SOGIREST (03100 MONTLUÇON),
- décision de louer la salle de réunions du 1<sup>er</sup> étage de l'Espace Économique – Télécentre à l'organisme PACT03 (03150 VARENNES-SUR-ALLIER), et ce pour 15 semaines durant l'année 2015,
- décision d'attribuer le marché d'assurance relatif à la protection juridique de la Communauté de Communes à la société CFDP ASSURANCES (LYON),
- décision d'attribuer le marché d'assurance relatif à la responsabilité civile de la Communauté de Communes à la société AXA France (LYON),
- décision d'attribuer les marchés d'assurance relatifs aux lots N°1 : dommages aux biens et N°3 : bris de machines à la société GROUPAMA (LYON),
- décision d'attribuer le marché d'assurance de la flotte automobile de la Communauté de Communes à la société BRETEUIL ASSURANCE COURTAGE (CHARENTON-LE-PONT),
- décision de signer l'avenant N°1 au contrat de maintenance établi par l'entreprise PRO-GAZ,
- décision d'attribuer à la société France Micro Services (LAPALISSE) le marché relatif au renouvellement et à la maintenance pendant 5 ans du matériel informatique de la Communauté de Communes,
- décision d'organiser une représentation de la troupe de théâtre ZYGOM'ART le 31 Janvier 2015 à Lapalisse.

### **2/ DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.) 2015 – PROGRAMMES ÉLIGIBLES.**

L'assemblée délibérante à l'unanimité valide les programmes d'investissement présentés ainsi que leur plan de financement ; ils sont les suivants :

- 3<sup>ème</sup> tranche des travaux de requalification de la piscine de Lapalisse,
- aménagement d'un plateau sportif pour les accueils collectifs de mineurs du « BISS » à Saint Christophe.

### **3/ DEMANDES DE SUBVENTIONS 2015.**

Monsieur le Président est autorisé à l'unanimité à déposer les demandes de subventions pour les programmes d'investissement qui seront inscrits aux Budgets 2015, et seront éligibles sur les différentes lignes de financement de l'Europe, l'Etat, le Conseil Régional d'Auvergne ou le Conseil Général de l'Allier.

### **4/ MISSION LOCALE ESPACE JEUNES – PARTICIPATION 2015.**

L'assemblée délibérante, à l'unanimité, approuve la participation de la Communauté de Communes à la Mission Locale Espace Jeunes de Vichy, pour l'année 2015, et ce sur la base d'une participation financière s'élevant à 9 470,09 €.

### **5/ PARTENARIAT ANNUEL DES ENTREPRISES ET AUTRES ORGANISMES – MODE OPÉRATOIRE.**

Le Conseil, à l'unanimité, approuve la grille de partenariat annuelle à solliciter auprès des entreprises et autres organismes pour aider au financement des différentes manifestations de l'année 2015.

### **6/ ACCUEILS DE LOISIRS – ANNÉE 2015 – RECRUTEMENT DES ANIMATEURS.**

L'assemblée délibérante, à l'unanimité, accepte le recrutement d'animateurs extérieurs, en qualité d'agents non titulaires, pour faire face à un besoin occasionnel durant les accueils de loisirs organisés pendant les vacances d'hiver, printemps, été et automne 2015.

### **7/ CAMPINGS – RECRUTEMENT DES SAISONNIERS.**

Monsieur le Président est autorisé à l'unanimité à recruter un agent non titulaire pour l'affecter au poste de gardien du camping communautaire de Lapalisse, durant la prochaine saison estivale débutant le 1<sup>er</sup> Avril 2015 ; de la même manière, le Conseil approuve la création d'un contrat aidé ou d'un contrat à durée déterminée (C.D.D.), visant à assurer l'entretien et la régie de recettes de la piscine et du camping communautaires de Bert, et ce également pour la période estivale 2015.

### **8/ CONTRAT AIDÉ – RENOUELEMENT.**

Le contrat aidé de Madame Laëtitia COMBARET qui s'achève le 28 Février 2015 est renouvelé à l'unanimité par l'assemblée délibérante ; cet agent est affecté à l'entretien et au nettoyage de la salle de sports et de la médiathèque à Lapalisse.

### **9/ VESTIAIRES STADE DE LE BREUIL – PLAN DE FINANCEMENT.**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve le plan de financement prévisionnel des travaux d'aménagement des vestiaires du stade de Le Breuil, qui s'élèvent en dépenses et recettes à 216 880 € H.T.

### **10/ VESTIAIRES STADE DE LE BREUIL – FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNE.**

L'assemblée délibérante à l'unanimité accepte le versement d'un fonds de concours de la Commune de Le Breuil pour la création d'un auvent qui jouxtera les vestiaires du stade de Le Breuil, en précisant que ce fonds de concours ne sera sollicité que si le coût global définitif de l'opération dépasse le montant initialement prévu, soit 202 500 € H.T.

### **11/ OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (O.P.A.H.) – AVENANT N°2.**

L'assemblée communautaire à l'unanimité accepte de modifier le contenu des aides accordées à la rénovation de l'habitat sur le territoire, en dopant deux axes du dispositif ; ils sont les suivants :

- évolution de 5 % à 10 % du montant de l'aide spécifique versée aux propriétaires occupants ou bailleurs qui réalisent des travaux pour l'adaptation de leur logement au handicap, avec un maximum de 1 000 € par logement pour des travaux partiels, et 3 000 € par logement pour une adaptation complète du logement,
- sur le volet de la rénovation énergétique des logements, l'aide attribuée par la Communauté de Communes passera de 200 € à 1 000 € par logement pour ce qui est de l'aide de solidarité écologique (ASE) versée aux propriétaires occupants qui réalisent des travaux permettant d'améliorer d'au moins 25 % la performance énergétique de leur résidence principale.

### **12/ CONTRAT ENFANCE JEUNESSE CAF – RENOUELEMENT.**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité accepte le renouvellement du contrat enfance jeunesse à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales, et ce pour une nouvelle période de 4 ans, s'étalant jusqu'à fin 2017.

### **13/ CONTRAT DES TERRITOIRES ET DU DÉPARTEMENT DE L'ALLIER (C.T.D.A.) – PROGRAMMES ÉLIGIBLES.**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité accepte d'inscrire les opérations suivantes dans le Contrat des Territoires et du Département de l'Allier (C.T.D.A.) 2015 – 2017 :

- Au titre de l'accueil de nouvelles populations :
  - réalisation d'un lotissement communautaire,
  - programmation de tranches annuelles de réhabilitation de voiries communautaires.
- Dans le secteur de l'enfance :
  - création d'une structure petite enfance délocalisée dans une des communes adhérentes, située à proximité de l'agglomération vichyssoise, sous réserve de l'aboutissement de la procédure de transfert à la Communauté de Communes « PAYS DE LAPALISSE » de la compétence liée à la création et à la gestion des structures de la petite enfance,
  - création d'un plateau sportif pour les accueils collectifs de mineurs au BISS de Saint-Christophe.
- Au titre du développement économique et touristique :
  - aménagement du quartier d'artisanat d'art à Lapalisse, destiné à réaliser la fin des travaux de requalification du quartier du Moulin, et plus précisément la réalisation d'une étude ainsi que les travaux de réaménagement des abords du Moulin.

#### **14/ PROGRAMME D'ANIMATIONS 2015 – APPROBATION.**

Le calendrier des manifestations 2015 des services de la Communauté de Communes est validé à l'unanimité :

- Pièce de théâtre ZYGOM'ART le Samedi 31 Janvier 2015, à 20H30, à Lapalisse,
- 6èmes flâneries au Parc, le Lundi 06 Avril 2015, à Lapalisse,
- Manifestation sportive « Trio de l'été » et journée animée, le Samedi 20 Juin 2015, à Lapalisse,
- Exposition à vocation touristique du 04 au 16 Juillet 2015, à Lapalisse, autour de l'identité bourbonnaise, à l'occasion des 20 ans du label Village-étape, en collaboration avec la Ville de Lapalisse,
- Mercredis découvertes : Mercredis 22 et 29 Juillet 2015 au Pays de Lapalisse : animations les mercredis de l'été, afin de faire découvrir au plus grand nombre le patrimoine, l'histoire, le savoir-faire dans les 14 communes du territoire ; les mercredis découvertes seront destinés aux touristes ainsi qu'aux habitants ; la participation à ces mercredis découvertes sera gratuite,
- Promenades théâtrales de Lapalisse : les 24 et 31 Juillet, les 7 et 14 Août 2015, à Lapalisse ; il s'agit du renouvellement des manifestations dénommées Il « été » un soir,
- Fête des Associations, le Samedi 12 Septembre 2015, à Lapalisse,
- Journée Européenne du Patrimoine, les 19 et 20 Septembre 2015 au Pays de Lapalisse, avec notamment l'accueil de plusieurs clubs de véhicules anciens durant ces deux jours (200 participants), et actions de promotion,
- 6ème Nuit de l'Humour, le Samedi 26 Septembre 2015 à Saint-Prix,
- 14ème Foire des Saveurs d'Automne, le Dimanche 11 Octobre 2015, Place du Champ de Foire et Salle de la Grenette à Lapalisse.

#### **15/ COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL (C.D.A.C.) – REPRÉSENTANTS.**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la désignation des élus suivants pour représenter Monsieur le Président de la Communauté de Communes au sein de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial :

- Monsieur Alain LASSALLE, Vice-Président chargé du développement économique et du tourisme, en qualité de représentant du Président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, dont est membre la commune d'implantation,
- Monsieur Yves COLLANGES, Vice-Président chargé des travaux, des bâtiments, de l'aérodrome, de l'animation, de la culture et du relais de services publics, en qualité de représentant du Président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre chargé du SCOT.

#### **16/ PROGRAMME LEADER PAYS VICHY AUVERGNE – INFORMATION.**

Les délégués ont tous été destinataires des 8 fiches – actions proposées par le Bureau du Pays de Vichy Auvergne, dans le cadre du programme fonds LEADER 2015 – 2020 ; après un débat assez large sur cette question, l'assemblée communautaire à l'unanimité accepte d'informer le Pays Vichy Auvergne des observations remontées par les conseillers communautaires sur le contenu des fiches – actions, et ainsi du programme proposé par le Pays Vichy Auvergne dans le cadre de ces fonds LEADER ; ces observations sont les suivantes :

- inscription claire et précise de l'affectation d'un montant de crédit – plafond à la Communauté d'Agglomération de Vichy Val d'Allier, éligible pour la 1<sup>ère</sup> fois, au titre de LEADER, soit deux millions d'euros sur l'enveloppe totale de 7,240 millions d'euros attribuée au Pays,
- opposition à la création et au financement de plusieurs doublons constatés dans le cadre des fiches – actions, et notamment au niveau de la politique d'accueil, de la cellule d'ingénierie touristique, du chargé de mission Patrimoine et Culturel, d'un conseiller en énergie, d'accompagnant répondant aux besoins des jeunes.

En effet, la Communauté de Communes estime que tous ces secteurs sont déjà traités par d'autres collectivités locales (Département, Région, E.P.C.I.,...) et qu'il ne convient donc pas de rajouter des agents au Pays pour s'occuper de ces secteurs.

- reconcentration des frais d'animation et coordination du programme LEADER actuellement chiffrés à 14 % du budget global alloué ; en effet, le Conseil Communautaire estime que la mission d'animation et coordination du programme LEADER est importante et nécessite une prise en charge précise et une compétence reconnue ; il lui semble donc que les moyens mis en œuvre pour l'assurer doivent être mobilisés sur ces dossiers afin d'aider les EPCI et les communes du Pays Vichy Auvergne à capter ces aides,
- coopération avec les pays étrangers (Roumanie, Espagne, Allemagne notamment) : les voyages d'études, échanges d'expertises, et transfert d'expériences liés à cette action ne paraissent pas indispensables à l'assemblée communautaire ; le Conseil pense que ces actions pourraient être mutualisées avec les partenariats extérieurs déjà actés, notamment au niveau départemental.

#### **17/ TRANSFERTS DE CHARGES ET DE RESSOURCES 2015 – BILAN DES DÉCISIONS COMMUNALES.**

L'avenant N°14 établi par la Commission Locale d'Évaluation des Transferts (C.L.E.T.) en Novembre dernier a été expédié à chaque Conseil Municipal des communes adhérentes pour approbation ; cet avenant a été approuvé par la totalité des Conseils Municipaux des communes membres, et peut donc être validé par l'assemblée délibérante qui l'approuve à l'unanimité.

Les montants définis par la C.L.E.T. pour les attributions de compensation de Cotisation Économique Territoriale (C.E.T.) pour l'année 2015 seront donc notifiés aux communes adhérentes de manière définitive.

#### **18/ SERVICE DE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE (S.P.R.A.D.) – CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE.**

La comptabilité de ce service commercial géré en S.P.I.C. doit être séparée du Budget Général et enregistrée dans un Budget Annexe, et ce à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2015.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte donc la création de ce nouveau Budget Annexe et adopte une procédure de l'option TVA pour ce Service de Portage des Repas à Domicile.

#### **19/ BUDGETS 2015 – ENGAGEMENTS D'URGENCE.**

L'assemblée délibérante, à l'unanimité, accepte d'inscrire en engagement d'urgence, le programme de réalisation des aménagements de vestiaires au stade de Le Breuil, et ce pour un montant de 185 000 €.

#### **20/ BUDGETS ANNEXES – SUBVENTION D'ÉQUILIBRE.**

L'assemblée communautaire à l'unanimité accepte de verser les subventions d'équilibre proposées du Budget Général aux Budgets Annexes Aéroport, Multiple Rural de Saint-Etienne-de-Vicq, Office de Tourisme, ZAE Près de la Grande Route et Rosières.

Le Conseil également à l'unanimité approuve le versement d'une subvention d'équilibre de 4 000 € du Budget Général en faveur du Budget Annexe Hébergements de Loisirs (campings de la Communauté de Communes), compte tenu des conditions spécifiques de fonctionnement de ce Budget Annexe.

#### **21/ TRAVAUX EN RÉGIE INTERNE 2014 – BUDGET GÉNÉRAL.**

Le montant des travaux réalisés en régie interne par les services au cours de l'année 2014 s'élève à 22 744,97 € ; il est adopté à l'unanimité par le Conseil.

#### **22/ TRAVAUX EN RÉGIE INTERNE 2014 – BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME.**

De même, le montant des travaux réalisés en régie interne par les services dans le nouveau local de l'Office de Tourisme, au cours de l'année 2014 s'élève à 1 947,48 € ; il est adopté à l'unanimité par le Conseil.

#### **23/ IMMOBILISATIONS ET SUBVENTIONS – DURÉE D'AMORTISSEMENT.**

Les périodes d'amortissement différentes d'un bien à l'autre, en fonction de leur nature, sont adoptées à l'unanimité par le Conseil Communautaire.

#### **24/ DÉCISION MODIFICATIVE N°5 AUX BUDGETS 2014.**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le virement de crédit suivant :

- 12 000 € pour le réajustement de crédit destiné au financement des charges de personnel pour l'année.

#### **25/ RÉUNION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (C.I.I.D.) – INFORMATION.**

Afin d'émettre un avis sur le projet départemental issu de la révision des valeurs locatives **des locaux professionnels**, les délégués communautaires sont informés qu'une réunion de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (C.I.I.D.) sera organisée le Vendredi 20 Février 2015, à 13H30, au Télécentre, à Lapalisse.

#### **26/ CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CONSEILS ET BUREAUX DE L'ANNÉE 2015.**

Le calendrier des Bureaux et Conseils envisagés pour l'année 2015 est présenté ; il sera joint au présent compte-rendu expédié dans chaque commune adhérente.

#### **27/ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – DÉLOCALISATION.**

A l'unanimité, l'assemblée communautaire à l'unanimité décide de faire un test d'organisation d'une séance de Conseil de Communauté dans la Salle de Réunions du Télécentre, située au rez-de-chaussée, Rue Winston Churchill, à Lapalisse, car plus accessible, dotée d'une très bonne acoustique, et équipée d'un vidéo-projecteur mural haute résolution.

#### **28/ QUESTIONS DIVERSES.**

##### **A – SCHÉMA DE MUTUALISATION – MOYENS MATÉRIELS – POINT SUR LES RÉPONSES DES COMMUNES.**

Monsieur le Président informe les délégués que 6 communes ont répondu aux sollicitations visant à inventorier les moyens matériels potentiellement mutualisables au sein des communes ; il informe les délégués qu'un retour de ces documents est fixé au 31 Janvier 2015.

##### **B – ENCAISSEMENT D'UN CHÈQUE.**

À l'unanimité, un chèque d'un montant de 30,01 € en remboursement de dégradations commises dans les vestiaires du stade de Saint-Etienne-de-Vicq est admis à l'encaissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22H10.

Fait à Lapalisse, le 19 Janvier 2015

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"  
J. de CHABANNES,  
Président de la Communauté de Communes  
"PAYS DE LAPALISSE"

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2015  
DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES (20H30)**

**CONSEILS**

**Jeudi 15 Janvier 2015**

(LAPALISSE)

**Mardi 24 Février 2015**

(LAPALISSE)

(Vote CA 2014 et DOB 2015)

**Mardi 31 Mars 2015**

(LAPALISSE)

(Vote des BUDGETS 2015)

**Jeudi 04 Juin 2015**

(LAPALISSE)

**Mardi 28 Juillet 2015**

(LAPALISSE)

**Mardi 29 Septembre 2015**

(LAPALISSE)

**Jeudi 03 Décembre 2015**

(LAPALISSE)

**Jeudi 14 Janvier 2016**

(LAPALISSE)